

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Nouvelle grille des salaires avant juin

Les délais pour l'élaboration des statuts particuliers des enseignants chercheurs, à l'image des autres corps, ont été fixés. Ils devront être élaborés avant septembre prochain. Administration et syndicats se disent prêts et satisfaits de ce calendrier. Hier, au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'est tenue une rencontre regroupant syndicats et le ministre Rachid Harraouabia pour faire état de l'instruction signée le 6 janvier par le chef du gouvernement et fixant également septembre 2007 comme date butoir pour le dépôt des avant-projets à la direction générale de la Fonction publique. Et avant juin 2007, la nouvelle grille salariale sera élaborée par le groupe de travail interministériel. Sept syndicats ont participé à cette rencontre à savoir le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), la Fédération nationale des travailleurs de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique, l'Association nationale des professeurs et maîtres de conférences, le Syndicat national des maîtres assistants en sciences médicales, le Syndicat national des professeurs et docents en sciences médicales et le Syndicat national des chercheurs.

Des fiches techniques pour chaque grade ou poste supérieur seront aussi institués.

Pour le ministre, «la classification constitue un critère déterminant en particulier le diplôme pour le classement de grades dans la nouvelle grille indiciaire».

Le secrétaire général du Cnes, Boukarourra a déclaré que ce sont des délais «très raisonnables». «Pour notre part, le statut particulier est à 70% finalisé. Nous travaillons avant dans le flou et maintenant nous avons un canevas». Il a assuré qu'avant le mois de mars, le statut particulier sera finalisé. Même topo du côté du président du Syndicat national des maîtres assistants en sciences médicales, Dr. Djidjik Réda qui assure qu'il suffit maintenant de remplir les fiches d'évaluation en question. «Le plus gros est fait», a-t-il assuré en notant que tout cet arsenal juridique n'aurait de sens qu'avec l'établissement de la grille des salaires.

Le ministre a proposé l'installation de quatre commissions pour l'élaboration des statuts particuliers. L'une pour les enseignants hospitalo-universitaires, la seconde pour les enseignants universitaires de rang magistral et maîtres assistants et la troisième pour le statut des chercheurs. Quant à la dernière commission, elle se chargera de mettre en place le statut particulier d'un certain nombre de corps communs spécifiques du secteur de l'enseignement supérieur. Des corps dépendants aussi des autres structures.

Une fois, le travail achevé, il sera procédé à l'établissement des fiches d'évaluation. Concernant la question du transfert des logements sociaux pour les enseignants, le premier responsable de ce secteur a assuré que 50% d'entre eux ont été attribués à ce corps. «Cela fait 5 000 logements et je suis prêt à donner la liste établissement par établissement et même non par non», a-t-il ajouté. Enfin, Harraouabia s'est dit prêt «à régler toutes les doléances de ce corps durant l'année 2007».

A noter qu'une autre réunion, en fin d'après-midi, a regroupé le ministre et les représentants des organisations étudiantes. Il les a exhortés à mettre en place un groupe de travail pour l'élaboration d'un cahier des charges avec des conditions minimales d'encadrement pour les étudiants.

Mariam Ouyahia

Le GSPC refait surface dans la périphérie de Tizi-Ouzou

Disparu depuis l'élimination de deux terroristes à la Nouvelle-Ville, au début de l'été dernier, le GSPC refait surface à Tizi-Ouzou. Cela s'est passé dans la nuit de jeudi à vendredi, à Timizart-Loghbar, lorsque trois individus armés de kalachnikovs et agissant à visage découvert, ont fait irruption dans le petit village sis à la sortie est de la ville. Vite repérés par des citoyens, les trois hommes ont pris la fuite à bord d'un véhicule (une Renault Laguna) dont le propriétaire en a été délesté à l'entrée de la localité.

A. M.

SUR INSTRUCTION DE BOUTEFLIKA

BRC sera dissoute demain

L'entreprise algéro-américaine Brown Root Condor (BRC), une joint-venture de droit algérien spécialisée dans l'ingénierie pétrolière, sera dissoute demain lundi lors d'une réunion de son conseil d'administration.

Un cadre du secteur de l'énergie, un certain M. Djebbour, a été désigné pour procéder à la liquidation de cette entreprise, au capital de 368,99 millions de dinars et dont le groupe Sonatrach détient 51% des parts et le groupe américain Halliburton par le biais de sa filiale Kellogg Brown Root (KBR) le restant du capital. En rappelant que le Pdg de BRC est Abdelmoumen Ould Kaddour, parti à l'étranger pour subir des soins et rentré vendredi dernier pour des raisons d'ordre familial.

Ainsi, le chef du gouvernement Abdelaziz Belkhadem a, sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, saisi le ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, pour mettre à exécution la décision de dissoudre cette joint-venture.

Une décision qui a fait

l'objet d'une maturation, depuis le mois de Ramadhan dernier, et qui ne manquera pas de soulever des questionnements sur la position américaine même si l'Algérie détient la majorité du capital de cette société. En fait, cette dissolution pose la problématique du sort du personnel et des actifs matériels de cette entreprise. En effet, qui va reprendre les actifs de BRC ? Seront-ils affectés au groupe Sonatrach ? Repris par l'entreprise américaine mère ? Autant de questions qui se posent, même si une promesse «verbale» a été faite de reprendre les cadres de BRC au sein du groupe Sonatrach.

En soulignant que BRC compte actuellement environ un millier d'employés dont plus de 200 cadres. En rappelant qu'un bus de transport des employés étrangers de BRC a été la cible, le 10 décembre dernier, à Bouchaoui, à l'est d'Alger, d'un attentat terroriste revendiqué par le GSPC et qui a coûté la vie à deux personnes (un

Algérien et un Canadien) et blessé plusieurs autres. BRC impliquée dans une affaire controversée de sous-traitance de marchés, pour plus de 70 milliards de dinars, par des entreprises du secteur énergétique notamment. Une polémique sur l'octroi de marchés de gré à gré qui a motivé l'ouverture d'une enquête judiciaire et une plainte contre X.

Ainsi, la brigade économique s'est présentée au siège de

BRC et a demandé à la responsable du contentieux de cette joint-venture de se présenter devant le doyen des juges d'instruction auprès du tribunal de Bir-Mourad-Rais qui a demandé à ce qu'il lui soit fait état des contrats de sous-traitance conclus depuis 2001 ainsi qu'une synthèse de chaque contrat conclu depuis cette date. Ce qui sous-entend que l'instruction judiciaire reprend du début, et que le rapport de l'IGF sur BRC, élaboré l'année dernière, ne sera qu'une pièce versée au dossier.

Chérif Bennaceur



SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES

La communication, un enjeu pour la réputation des entreprises

La performance d'une compagnie pétrolière est liée à sa réputation, laquelle constitue 63% des facteurs attractifs à l'investissement, selon Elodie Grant Goodey, directrice de la communication et des affaires extérieures de BP pour l'Afrique du Nord. Selon M^{me} Grant Goodey, intervenant lors du 1^{er} Symposium sur la communication dans le secteur de l'énergie et des mines, organisé hier à l'hôtel Sheraton sous l'égide du ministère de tutelle, une bonne communication contribue, de fait, à la réputation de l'entreprise.

Mais pour bien communiquer, outre une gestion efficiente, organisée et décentralisée, il faut, selon cette directrice, qu'il y ait des spécialistes en communication, en donnant aux cadres un minimum de formation en communication. Une conviction partagée par le ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, qui, dans une allocution lue par son secrétaire général, Fayçal Abbas, a estimé que «l'aspect formation ne doit pas être omis, parce que disposer de spécialistes en communication nous permettra de mieux prendre en charge les préoccupations des entreprises en la matière et assurer par là même le développement de leurs activités».

Constatant le besoin important de spécialistes en communication au sein des entreprises du secteur, Chakib Khelil a demandé à l'Institut algérien du pétrole (IAP) de monter la première action de formation en corporate communication en faisant appel à des experts.

Ceci en vue, selon le ministre de l'Énergie, «de disposer de compétences qui pourront être mises au service des managers et des lignes hiérarchiques et qui leur seront capables de leur apporter des réponses adaptées à leurs problématiques en matière de communication et de promotion de l'image des entreprises dont ils ont la charge».

Et Chakib Khelil de relever, allusif certainement aux campagnes médiatiques dont font l'objet plusieurs entreprises de son secteur, qu'«il s'avère de plus en plus évident que toute atteinte à l'image de marque de l'entreprise est un risque de réputation préjudiciable à la bonne marche des affaires et à la confiance que lui accordent ses clients et ses partenaires».

Cela étant, ce symposium a été marqué par la déclinaison des approches en matière de communication déployées, outre les entreprises nationales du secteur, par plusieurs

grandes compagnies pétrolières, telles Total, BP et ENI.

La communication du secteur est bonne mais...

Cela même si le secteur de l'énergie et des mines a, selon son premier responsable, depuis quelques années, accompli des progrès notables en matière de communication et que celle-ci occupe une place importante dans la stratégie de ce secteur, il n'en demeure pas moins évident que des efforts supplémentaires doivent être déployés, en vue de développer au niveau des managers des compétences qui en feront de bons communicateurs et bien faire passer le message de l'entreprise.

En ce sens, cette rencontre a abouti à l'adoption de recommandations visant la promotion de manière stratégique, efficiente et optimisée, de la communication du secteur national. Cela même si la communi-

cation entre le groupe pétrolier britannique BP et l'establishment algérien (Sonatrach) et le ministère de l'Énergie) «se passe très bien» selon M^{me} Grant Goodey.

Une communication «très fluide, dans la transparence et ne rencontre pas d'obstacles et de difficultés», selon cette représentante du groupe britannique. Un groupe disponible, au demeurant, dans le cadre d'un partage d'expériences, à apporter son expertise et son assistance selon les desiderata et besoins de Sonatrach et de l'Algérie.

Sonatrach, une entreprise citée dans un millier de sites Internet, soit 380 000 pages en langue française, appelée aussi à développer une stratégie de proximité et d'écoute du client avec le grand public, en se référant à l'expérience du groupe Total présentée par son directeur de la communication, Yves-Marie Dalbard.

C. B.

AVIS DE DECES

C'est avec une immense douleur que la famille Lahlah de Bordj El Kiffan a appris le décès de son cher et regretté moudjahid **Lahlah Aïssa**, survenu à l'âge de 79 ans.

L'enterrement aura lieu au cimetière El Alia aujourd'hui 14 janvier 2007.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»